

Affaire Kerviel : les autorités allemandes accusent la Société générale de négligence

Article paru dans l'édition du 24.04.08

LA SOCIÉTÉ générale a-t-elle été une « victime consentante » des agissements de son ancien trader, Jérôme Kerviel, accusé de lui avoir fait perdre 4,9 milliards d'euros ? Selon le Canard Enchaîné du mercredi 23 avril c'est la conclusion de Michel Zollweg, président du Trading Surveillance Office (TSO), organisme responsable de la surveillance d'Eurex, le marché à terme germano-suisse. Dans un compte rendu de déclarations faites aux policiers de la Brigade financière daté du 10 avril, l'hebdomadaire rapporte les accusations de M. Zollweg envers la banque française. La Société générale « ne pouvait ignorer les positions prises par Jérôme Kerviel », indique-t-il et aurait « à dessein » tenté de tromper les autorités.

LA BANQUE « ÉTAIT AU COURANT »

Jérôme Kerviel avait pris, au cours de l'année 2007, des positions exagérées et inhabituelles sur Eurex. Au cours de l'enquête, le trader a reconnu devant les juges avoir utilisé des opérations fictives pour camoufler ses prises de positions à sa hiérarchie. Selon M. Zollweg, le nom de la Société générale serait toutefois apparu sur les écrans de contrôle en mettant en évidence des montants inhabituels de transactions. Des appels de marges de plusieurs centaines de millions d'euros ayant été versés à Eurex, la banque « était donc au courant des opérations prises par son trader », conclut M. Zollweg. L'autorité allemande aurait alors écrit à la banque en novembre 2007 pour obtenir des explications mais n'aurait obtenu qu'une « réponse dont les termes étaient incompréhensibles ». Le 18 janvier, date à laquelle la direction de la Société générale a découvert l'affaire, le TSO aurait réclamé d'autres explications, sans suite.

Contactée, la Société générale précise que « les appels de marges liées aux opérations réelles du trader ne dépassaient pas quelques centaines de millions d'euros et étaient gérés avec l'ensemble des appels de marge qui eux s'élèvent à plusieurs milliards ». En outre, « nous avons proposé à Eurex de lui fournir toutes les explications complémentaires souhaitées. Offre à laquelle Eurex n'a pas donné suite », précise la porte-parole de la banque.

Le rapport réalisé en février par un comité spécial de la Société générale avait indiqué que les supérieurs hiérarchiques de Jérôme Kerviel s'étaient « satisfaits sans les vérifier d'explications du trader contredisant les affirmations d'Eurex. »

Claire Gatinois

» A la une
» Le Desk
» Opinions

» Archives
» Forums
» Blogs

» Examens
» Culture
» Economie

» Météo
» Carnet
» Immobilier

» Emploi
» Shopping
» Voyages

» Programme Télé
» Newsletters
» RSS

» Le Post.fr
» Talents.fr
» Sites du groupe

» Abonnez-vous au Monde à -60%
» Déjà abonné au journal
» Le journal en kiosque

